

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 65 (1956)
Heft: 7

Artikel: Les premières cures par l'électricité
Autor: Cramer, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PREMIÈRES CURES PAR L'ÉLECTRICITÉ

par MARC CRAMER

Exposé présenté devant la Société médicale de Genève le 28 juin 1956 (cf. « La Croix-Rouge suisse », 15 juillet 1956)

Laissons là l'aimant et ses mirages et venons-en à des choses plus sérieuses: les cures par l'électricité.

Il semble que, dès le début, l'on ait cru voir dans l'électricité une sorte de panacée, capable de rendre la jeunesse aux vieillards, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, l'intelligence aux crétins, de guérir toutes les maladies.

D'où est venue cette sorte d'obsession de l'électricité, agent de cures?

Peut-être tout simplement de ce que l'électricité ne parassait servir qu'à distraire les gens du monde et qu'on lui cherchait une utilité. Un brave homme de curé, en Allemagne, physicien amateur, écrivait dans les *Leipziger Sammlungen* au début du siècle:

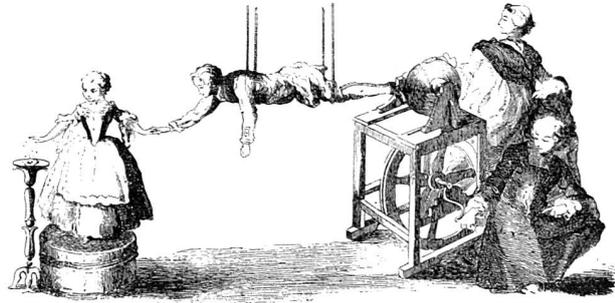
« ...J'ay toujours été dans la ferme persuasion que le sage auteur de la nature n'a pas donné en vain les effets que produit l'électricité... »

Argument infiniment louable, mais scientifiquement insuffisant.

Peut-être y avait-il autre chose: Il est d'expérience courante que, lorsque l'on peigne une chevelure ou que l'on frotte un corps bien secs, il est facile d'en tirer de petites étincelles, on entend alors souvent un léger bruissement.

Nous savons bien qu'il ne s'agit là que d'une électricité de frottement, mais, à l'époque, l'on s'y trompait, on avait cru y trouver la preuve que la vie, elle-même est un phénomène électrique, seulement et purement électrique. C'était, avant la lettre, la « *force vitale* » de Lavoisier.

On tenait que l'électricité, le *fluide électrique* était une sorte de matière immatérielle (un peu comme l'éther impondérable dont ont vécu les physiciens pendant bien longtemps), non seulement indispensable à la vie, mais qui pouvait bien être, peut-être, l'essence même de la vie.



Une expérience électrique au milieu du XVIII^e siècle

Malades « positifs » et malades « négatifs »...!

Certains allaient même plus loin et raffinaient sur les deux sortes d'électricité « positive » et « négative », tel *Claude Revillon*, le *jeune*, médecin dijonnais réputé qui, ne se rendant pas compte que « positif » et « négatif » ne sont que des mots, étudiait longuement les maladies *vaporeuses* et *hypocondriaques*, et les attribuait à des défauts d'électrisation.

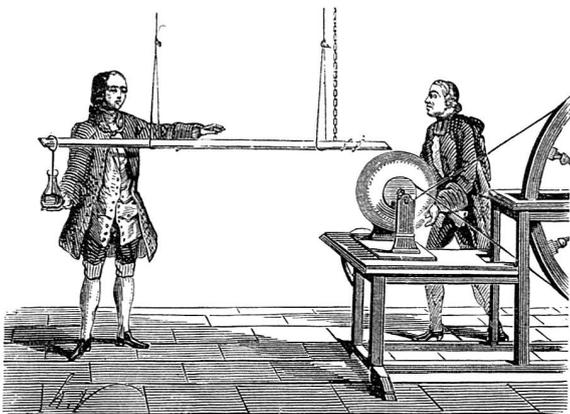
Il écrit que de deux corps « ...celui qui en aura le plus sera électrisé positivement et celui qui en aura perdu sera en état de moins, que l'on est convenu d'appeler négatif... »

Revenant à ses malades « vaporeux », il constate que certains sont faibles, décolorés, insomniaques et pense qu'ils manquent de fluide électrique, qu'ils sont « négatifs »; tandis que d'autres sont irritables, ont le pouls convulsif, le sommeil inquiet et peuplé de rêves, ils ont trop de fluide, ils sont « positifs ». En conséquence, les premiers doivent être traités par l'électricité positive, les seconds par l'électricité négative.

Le livre de Revillon est, malgré tout, à lire; si l'on y trouve bien des enfantillages, comme lorsqu'il prétend que c'est *le vent du nord qui apporte le plus d'électricité*, il n'en contient pas moins un grand nombre d'observations justes et intéressantes et peut, en quelque manière, faire figure de précurseur des météorolo-physiologistes modernes.

Pendant la première moitié du siècle, l'on s'est presque toujours borné à soigner (avec succès, du reste) par l'étincelle électrique de petites callosités aux mains ou aux pieds, que l'on appelait pompeusement « tumeurs ». Il semble bien que la guérison ne fût alors due qu'à la petite cautérisation par l'étincelle; n'importe quelle pointe de feu eût obtenu le même résultat.

Puis, très tôt après les premières expériences de *Musschenbroek*, on a essayé la commotion (décharge d'une bouteille de Leyde) et on lui attribuait une action sur l'économie générale.



L'expérience de Musschenbroek, d'après l'abbé Nollet.

Par exemple, *Legouz de Gerland*, Grand Bailli d'Épée du Dijonnais, fondateur du jardin botanique de Dijon, physicien amateur, et rhumatisant, encouragé par l'exemple de Jallabert, a voulu expérimenter sur soi-même et sur d'autres l'action de l'électricité: mais il écrit à Jallabert:

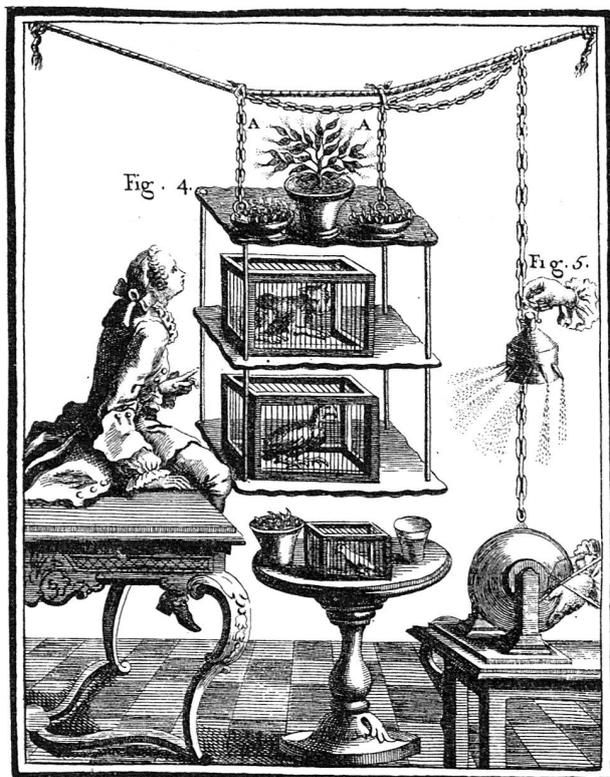
« J'ai éprouvé plusieurs fois que l'électricité laisse un grand mouvement dans le sang qui se porte à la tête et y laisse une espèce d'étourdissement qui dérange le sommeil... »

Il prétend même avoir, par ce moyen, redonné des règles à une femme qui les avait perdues « *par âge compétent* ».

Probablement y avait-il quelque exagération dans ces dires, mais il faut aussi tenir compte de la nouveauté du fait, de la surprise causée à des gens, qui n'en avaient aucune idée, par des secousses électriques qui ne nous émouvraient qu'à peine.

Le « manchon de soufre » du Vénitien Pivati

Il faut, ici, citer encore l'appareillage fort ingénieux de *Pivati*. Pivati, avocat vénitien, secrétaire et avocat de l'Académie alors si réputée de Bologne, auteur de la première encyclopédie italienne, a inventé une technique fort curieuse, et amusante. En 1745, il a fait fabriquer des manchons en soufre massif, dans lesquels on pouvait introduire le bras ou la jambe du malade; il enduisait la surface intérieure d'une résine médicamenteuse ou de quelque autre remède qu'il pensait propre pour la maladie à traiter. Ceci fait, il frottait énergiquement



« Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques et sur les effets nuisibles ou avantageux qu'on peut en attendre », par l'abbé Nollet (1753).



La machine d'Otto de Guericke.

le soufre ou, mieux, le reliait à sa machine électrique.

Il prétendait, par ce procédé (qu'il appelait assez gauchement *Intonacatura*) avoir trouvé le moyen d'introduire des médicaments dans l'organisme par le moyen de l'électricité. C'est, dit-il « *une manière tout à fait douce et commode d'administrer des remèdes avec toute leur activité, d'une manière pour ainsi dire insensible* ».

Il est, malheureusement, évident, est-il besoin d'y insister, que malgré ses affirmations, il n'a et n'a pu obtenir aucun résultat: les quantités d'électricité mises en jeu par la décharge statique sont infiniment trop faibles pour provoquer l'électrolyse d'une quantité appréciable de n'importe quel produit.

Si des résultats ont été obtenus malgré tout, peut-être étaient-ils dus à l'action de la chaleur, à la suggestion, à tout ce que l'on voudra mais le certain est que l'électricité n'y était pour rien.

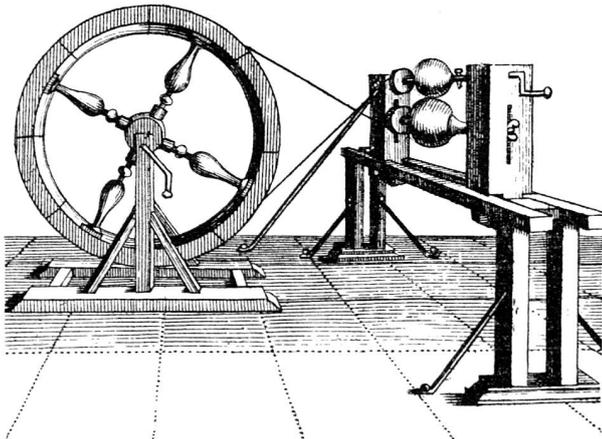
Pourtant, est-ce hasard, charlatanisme plus ou moins conscient, ou erreur de sa part, on est un peu tenté de voir, là, une sorte de pressentiment des modernes techniques d'ionisation.

Théologien, magistrat, physicien, le Genevois Jean Jallabert et la vraie naissance de l'électrothérapie

Après tant d'essais plus ou moins réussis, mais dont aucun ne revêtait une bien grande importance, c'est de la fin de 1747 que nous pouvons dater l'acte de naissance de l'électrothérapie, époque de la première guérison indiscutable connue: *Jean Jallabert* a guéri un ouvrier dont le bras était resté paralysé par suite d'accident. Résultat d'autant plus remarquable que Jallabert n'avait à disposition que sa vieille machine de Guericke, au globe de soufre frotté à la main.

Tour à tour pasteur, mathématicien, physicien, professeur, bibliothécaire de la ville, magistrat, syndic, *Jean Jallabert* est une personnalité singulière et multiple.

Fils d'Etienne Jallabert, pasteur au Désert, petit-fils de Louis Tronchin, pasteur réputé, Jean



Machine de Guericke perfectionnée, telle qu'elle fut utilisée par Jallabert.

ne pouvait guère commencer autrement que par des études de théologie. Très vite, pourtant, après la mort de son père, attiré tant par ses goûts naturels que par son amitié et son respect pour ses maîtres Calandrini et Cramer, il obliqua vers les sciences.

En 1737, il est le premier titulaire d'une chaire de physique expérimentale créée exprès pour lui. L'innovation de cette chaire réussit puisqu'on lit dans les Registres du Conseil en 1740:

« Les Nobles Scholarques déclarent que le cabinet de Spectable Jean Jallabert et son habileté dans les expériences ne peuvent procurer que de l'avantage et de l'honneur à l'Académie. »

Quelques années plus tard, Jallabert devait, en outre, succéder dans la chaire de mathématiques à *Gabriel Cramer*, disparu prématurément dans un accident absurde, et, enfin, joindre à tout cela le gouvernement de la bibliothèque de la ville et la charge de conseiller, puis de syndic.

Jallabert nous a laissé un livre remarquable, sans doute tiré des notes de son cours: ses « *Expériences sur l'électricité* », modèle d'observation consciencieuse et d'expérience logiquement conduite.

Le premier récit d'une guérison obtenue par l'électricité

De ce livre, nous extrairons seulement ce qui a trait à la guérison du paralytique. L'exposé est fort intéressant, parce que c'est la première fois que nous possédons un document qui nous renseigne exactement sur tout ce qu'il faut savoir du cas: d'une part, nous sommes renseignés, séance après séance, sur le traitement et les résultats obtenus; d'autre part, nous possédons les rapports successifs du D^r Guiot, qui suivait le malade et enregistre successivement les progrès obtenus:

Jallabert écrit:

« Le 26 décembre 1747, le nommé NOGUES, maître serrurier, âgé de 52 ans et d'une complexion assés délicate vint chez moi. Le poignet droit était fléchi vers le

côté interne des deux os de l'avant bras, il était pendant et sans mouvement. Le pouce, le doigt index, l'auriculaire étaient comme collés les uns aux autres et fléchis vers la paume de la main. Il restait au medius et à l'annulaire un faible mouvement ...Il me dit qu'en 1733 (?) à la fin du mois de Juin, forgeant une barre de fer, un coup porté à faux l'avait jetté à la renverse sans connaissance et sans mouvement. Que, demeuré muet et sans mouvement, les bains d'Aix en Savoie, lui avaient rendu la voix et le sentiment...»

Une seconde cure lui avait permis de remarcher et ne lui avait laissé que le bras droit plus ou moins paralysé.

Jallabert commença par des étincelles, puis s'enhardit jusqu'à donner la commotion avec une petite *bouteille de Leyde*.

Une fois même, avec l'imprudence de ses contemporains, il avait réussi l'expérience dite du perce-verre: la bouteille avait fait explosion et le malheureux Nogues qui, dorénavant, se méfiait, montra quelque répugnance à continuer le traitement.

Lentement, méthodiquement, Jallabert s'appliqua à tirer des étincelles de chaque muscle successivement et vit les muscles paralysés jouer et peu à peu, à sa grande joie, il vit les mouvements s'amplifier, les sensations revenir dans le bras paralysé et l'atrophie diminuer.

Il s'agit là, manifestement, de *rééducation*, et Jallabert ne s'y est pas trompé, témoin sa correspondance avec *Boissier de Sauvages de la Croix*.

Boissier de Sauvages de la Croix, dit malicieusement «Le médecin de l'amour»

François Boissier de Sauvages de la Croix, professeur de médecine et de botanique à Mont-

EXPERIENCES SUR L'ELECTRICITÉ,

A V E C

QUELQUES CONJECTURES
SUR LA CAUSE DE SES EFFETS.

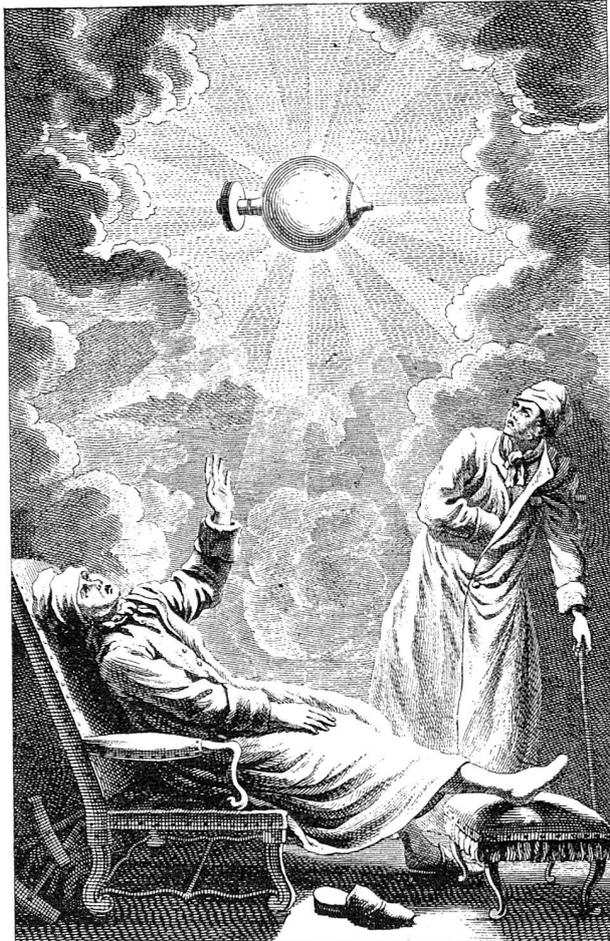
PAR MR. J A L L A B E R T

Professeur en Philosophie Expérimentale & en Mathématiques, des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier, & de l'Académie de l'Institut de Bologne.



A G E N E V E,
Chez BARRILLOT & FILS.

M. DCC. XLVIII.



J.B. Chevalier. inv. et del. Y. le Gouaz. Sculp.
« Guérison de la paralysie par l'électricité » frontispice de l'ouvrage de l'abbé Sans (1778).

pellier, jouissait d'une réputation mondiale; si, avec un sourire, on l'appelait le « Médecin de l'amour » à cause de sa thèse de doctorat au titre, que nous jugeons aujourd'hui, un peu incongru « *L'amour peut-il être guéri par des remèdes tirés des plantes* », il n'en était pas moins l'auteur de l'un des très beaux traités de nosologie, resté longtemps classique.

Sauvages, donc, écrivait à Jallabert (1748):

« ...J'entre tout à fait dans vos idées sur les effets de l'électricité appliquée à la paralysie. Toutes celles qui procèdent d'un nerf rompu ou même dont le principe est dans le cerveau ne sauraient être guéries par l'électricité. Elle ne peut être utile que dans les cas où la paralysie est causée par l'obstruction et quelque fois par la compression de quelque nerf... Mais cela suffit bien pour engager les personnes de l'art à examiner cette façon d'opérer... »

Et Sauvages se mit, lui aussi, à faire des cures d'électricité et à guérir, dit-il des « *paralysies vineuses* » (sans savoir exactement ce dont il s'agit, on peut se demander si la Croix-Bleue n'eût pas obtenu des résultats analogues).

Les expériences de Jallabert suscitèrent dans le monde médical et dans le monde des amateurs un grand enthousiasme et nombreux furent ceux qui voulurent l'imiter.

Imitateurs et disciples, de Spengler à H.-B. de Saussure

Spengler, un tourneur schaffousois devenu, assez bizarrement, conservateur du cabinet des beaux-arts et d'histoire naturelle du roi de Danemark réussit plusieurs cures analogues, du moins, il le dit.

L'abbé *Nollet*, à qui rien de ce qui est électrique n'était étranger, fait des essais analogues, sans grand succès, sur des pensionnaires de l'Hôtel des Invalides. Il en profite même pour émettre une réclamation de priorité et prétend que les expériences de M. Jallabert l'ont encouragé à reprendre des essais qu'il avait autrefois entrepris.

Nous ne pouvons savoir lequel des deux a réellement commencé, mais il est impossible d'enlever à Jallabert la gloire de la première cure réussie.

Après *Spengler*, après *Nollet*, beaucoup d'autres se sont essayés à des expériences analogues, obtenant des résultats tantôt nuls, tantôt meilleurs, sur lesquels il ne semble pas y avoir lieu d'insister. Je voudrais, en terminant, reproduire une lettre curieuse d'*Horace-Bénédict de Saussure* à *Jean-Louis Gallatin* car, à côté du Mont-Blanc, de la géologie, de la botanique, de la météorologie, de la physique, Saussure a voulu aussi faire de la médecine, mais, nous le verrons, en prenant certaines précautions.

Quand H.-B. de Saussure s'intéresse à l'électricité et raconte les effets qu'il en a obtenus sur des malades

Jean-Louis Gallatin, médecin réputé à Paris où, sans doute grâce à ses amis Tronchin et Necker, il avait obtenu la direction de l'hôpital que ce dernier venait de fonder, avait entendu parler de certaines cures que Saussure avait réussies par l'électricité et lui avait demandé des détails. Saussure donc lui répond, le 29 juin 1776¹:

« Il m'en coûte beaucoup d'écrire de longues lettres, mais il m'en coûterait encore plus de refuser à vous, Monsieur, et à Monsieur votre Père, quelque chose qui pourrait vous être utile, ainsi je vais vous donner quelques résultats de mes expériences sur l'électricité médicale.

Mais ne vous attendés ni à de l'ordre, ni à du stille, cette lettre n'est que pour vous et vous n'avez pas besoin de cette rhétorique, vous ne voulez que des faits.

En général, il m'a paru que l'Electricité guérissait les paralysies et les rhumatismes lorsqu'ils ne sont pas trop invétérés et qu'ils viennent de stagnations et d'engorgements froids, mais qu'elle n'y faisait rien lorsque les maux étaient forts anciens ou produits par des humeurs âcres et exaltées.

« ...J'ai toujours commencé le traitement par l'électricité simple² lorsque j'ai cru le malade délicat et le cas peu pressé; quand le malade m'a paru robuste, et le cas pressé, j'ai commencé par les étincelles d'abord modérées et puis très fortes, mais je n'ai employé la

¹ Les nécessités de la mise en page nous ont obligé de supprimer quelques passages.

commotion³ que quand après plusieurs séances le malade m'a paru n'être point éprouvé par l'électricité, qu'elle commençoit à lui faire quelque bien et que je n'étois pas fondé à espérer que les remède continué à la même dose pût lui procurer un soulagement considérable.

«Le mal que fait l'électricité...»

Le mal que fait l'électricité quand elle en fait, c'est d'augmenter la mobilité du genre nerveux, de donner des maux de tête, des insomnies, des tremblements, de l'agitation et même une espèce de fièvre. J'ai éprouvé moi même ces inconvénients lorsque je tirois des étincelles de mes patients de façon qu'elles traversassent mon corps et que j'avois cinq ou six patients par jour. Depuis lors, je les fais tirer par différentes personnes. Ainsi, dans tous les cas, où ces inconvénients sont dangereux, l'électricité est absolument contreindiquée.

Les signes du bien qu'elle fait et qui précèdent quelque fois tout autre apparence, de guérison sont une augmentation d'appétit et de force, de meilleures digestions, des démangeaisons dans la place électrisée et le meilleur de tous les signes sont de petites éleveures rouges qui paroissent sur la partie malade, les sueurs que l'électricité excite fort souvent. Pour favoriser ces éruptions cutanées, j'ai un très grand soin que le malade ne prenne point froid après l'électrisation, je le fais mettre dans un lit bien chaud, le fait frotter avec des flanelles chaudes et sèches et lui fait prendre un léger diaphorétique. Mais pour n'avoir point de procès avec votre respectable Faculté, j'exisge toujours que le malade vienne accompagné d'un médecin et prenne le diaphorétique de sa main. C'est sans doute à cette sage précaution que je dois la bénédiction que le Ciel a accordé à quelques-unes de mes cures dont je vais vous donner quelque détail.

L'aveugle et le paralytique:

«Feu M. le Conseiller DuPan...»

Feu Mr. le Conseiller DuPan, — c'est une de mes plus anciennes cures — avait eu des attaques d'une

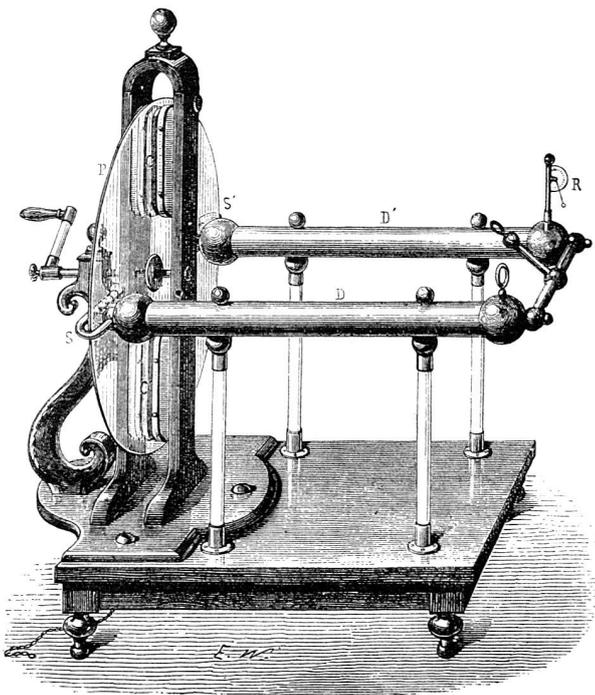


Horace-Bénédict de Saussure (1740 - 1799) peint par Juel. (Bibliothèque publique et universitaire de Genève.)

paralytie, il perdoit tout à coup pour quelque moment le sentiment de tout un côté sans toutefois perdre le mouvement. Ces accidents devenoient de plus en plus fréquents au point de revenir plus d'une fois par semaine, ce qui étoit très incommode et très effrayant. Une douzaine de séances de demi-heure chacune pendant l'espace de quinze jours ou trois semaines avec les étincelles sans commotion, l'ont guéri radicalement, il est mort plusieurs années après d'une tout autre maladie, sans avoir eu aucun ressentiment de paralytie.

La femme d'un domestique de mon grand-père, nommé Noyer, avait une goutte seraine, l'un des yeux étoit complètement aveugle, l'autre ne pouvait distinguer que la lumière des ténèbres.

C'étoit une femme d'un tempérament mou et humide; l'électrisation lui a rendu peu à peu l'usage de ses deux yeux, non pas à pouvoir lire, mais à faire son ménage, à connaître d'un côté de la rue à l'autre les gens qui passent. Il est vrai qu'elle a supporté l'électricité poussée à un degré très haut avec une patience admirable, je l'électrisais cinq fois par jour, demi-heure chaque fois et lui donnois à chaque fois depuis 10 jusqu'à 20 commotions et les faisois passer de l'œil à la nuque du col; mais les progrès sensibles et graduels de sa vue qui alloient en croissant quand elle continuoit l'électricité et qui diminuoient dès qu'elle la suspendoit ranimoient son courage et sa patience. Il lui vint enfin des maux de tête auxquels elle étoit naturellement sujette qui la forcèrent à discontinuer. Mais le bien de l'électricité s'est soutenu, il y a actuellement six ans qu'elle n'a fait aucun remède, contente de la vue qu'elle a qui suffira à ses besoins. Un phénomène bien singulier et à mon gré inexplicable, c'est qu'elle a été longtemps, dans



Machine de Ramsden, semblable à celle utilisée par Saussure.

² C'est probablement ce que nous appelons aujourd'hui « faradisation » (M. C.).

³ Il s'agit de la décharge d'une « bouteille de Leyde ». Serait-ce le premier essai d'électro-choc? (M. C.)



L'abbé Nollet fait éprouver la commotion électrique à un détachement de Gardes françaises.

le cours de sa guérison, à pouvoir distinguer des objets colorés à la lumière du jour même très faible, tandis qu'elle ne pouvoit pas appercevoir en aucune manière les objets éclairés par la flamme et que, quand je lui mettois la bougie si près de l'œil qu'elle lui brûloit presque les cils, elle ne s'en doutoit en aucune manière. La première fois qu'elle aperçut une chandelle fut un beau moment pour elle, elle la vit comme un globe rayonnant et chaque jour à mesure que l'électricité agissoit, elle la voyoit diminuer de grandeur et s'approcher de sa véritable forme; enfin, elle a vu et voit encore à la lumière comme au jour.

D'autres traitements de paralytiques et de rhumatisants menés à bien par M. de Saussure

...Mr. Buttini. le doyen du CC, vieillard de près de 80 ans, eut une paralysie sur tout un côté du corps, on le transporta chez moi, le lendemain sa jambe traînait derrière lui comme si elle eut été attachée avec une corde; dès la première électrisation, qui ne fut que de 20 minutes, il reprit une partie de son empire sur sa jambe et put la ramener presque sous lui et en peu de jours, il fut en état de marcher, et il jouit encore il y a cinq ans de cela, de l'usage libre de tous ses membres.

Mr. Isaac Vernet reprit aussi en moins de cinq minutes la sensibilité qu'il avait perdue, il vint avec un effroi inexprimable croyant que chaque étincelle allait lui donner la mort, mais il fut tout étonné de voir que les premières étincelles ne lui faisaient absolument aucun mal et qu'il n'en ressentait pas même la plus légère piqûre. Mais peu à peu il sentit augmenter leur action jusqu'au point que les dernières lui faisaient pousser des cris et faire des grimaces extravagantes. Il regagna en peu de jours l'usage de sa jambe; la main tarda un peu davantage.

Mr. Brugnières, un négociant de Nîmes qui était venu faire ses Pâques à Genève, au moment de monter en chaise pour son retour, fut surpris d'une attaque de paralysie sur un côté, il avait la bouche de travers, la main froide, enflée et sans mouvement, de même que la jambe. Au bout d'environ trois semaines pendant lesquelles il fut électrisé une ou deux fois par jour, il fut si parfaitement remis qu'ayant rencontré dans la rue, Mr. Butini qui lui demanda comment il se trouvait,

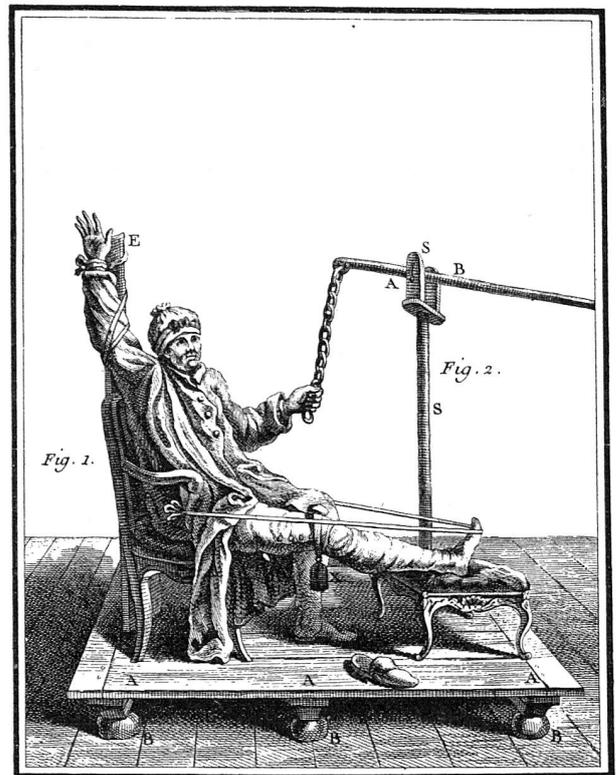
il fit, pour toute réponse plusieurs sauts à cloche pied sur le pavé sur le côté qui avait été malade.

J'ai guéri plusieurs rhumatismes, souvent des malades qui étaient affligés de maladies plus graves ont été guéris, chemin faisant, de leurs rhumatismes. La plus belle cure que j'aye faite de cette douleur, est celle de Mr. Dunant, Officier au service du Piémont; il avait un rhumatisme à l'épaule dont il souffrait de douleurs très vives et très fréquentes, depuis plus de quatre ans, il fut guéri dans une seule séance de vingt ou vingt cinq minutes, sans aucune commotion, mais avec de bonnes étincelles. Il y a de cela cinq ou six ans, je l'ai revu encore l'hyver dernier, il vint à moi me remercier en m'assurant qu'il n'avait pas depuis lors senti le moindre retour de ses douleurs.

Voilà, mon cher Monsieur, bien des faits et de différens genres qui prouvent le parti que l'on peut tirer de l'électricité, je pourrais en ajouter plusieurs autres, mais ceux là me paraissent suffisants. Quant à ceux à qui l'électricité n'a pas fait de bien, elle ne leur a fait aucun mal de quelque importance, d'autant plus que je discontinue dès que je vois qu'elle commence à nuire, aussi n'en ai-je jamais eu de reproche...»

*

Cette lettre est intéressante à plusieurs égards; les cas sont bien observés et exposés avec détails, mais nous voudrions comprendre un peu mieux, à la lueur de nos connaissances modernes, de quoi souffraient ces malades: s'agissait-il d'une vraie amaurose, c'est-à-dire d'une paralysie du nerf optique, de vraies hémiplegies, de vraies apoplexies ou, bien, étaient-ce des troubles d'origines nerveuses, de ce que Charcot appelait, il y a un demi siècle, de l'hystérie? Nous ne savons et voulons laisser aux médecins qui en seraient curieux le soin de poser un diagnostic.



Comus del.

Guérison de la paralysie par l'électricité au XVIII^e siècle.